



**Prieuré Sainte-Jeanne-d'Arc**  
2, rue de Clairat - 24100 Bergerac  
Tél. : 05 53 22 56 89  
Fax : 05 53 22 59 18  
Courriel : 24p.bergerac@fsspx.fr  
www.laportelatine.org

Abbé Gabard : 06 48 55 66 24  
R.P. Bellwood : 06 78 05 37 76  
Abbé Morille : 06 46 72 05 04  
Abbé de Bonnafos : 07 83 50 53 47

**Église Saint-Jean-des-Cordeliers**  
2, rue de Clairat 24100 Bergerac

**Église Notre-Dame de Toutes Grâces**  
19, rue du 34<sup>e</sup> Rgt d'Artillerie  
24000 Périgueux

**Église Saint-Loup**  
19700 Les Plats de St-Clément

**Carmel du Cœur Immaculé  
de Marie**  
15, La Grangeotte 33220 Eynesse

**École Sainte-Jeanne-d'Arc**  
48, rue Jules Michelet 24100 Bergerac

## L'Église militante

On s'étonne parfois, et même on se scandalise, de ces multiples et glorieuses défaites de la cause de Dieu dans le monde. C'est qu'on oublie trop que l'Église n'a pas reçu les promesses du temps qui passe, mais celles de l'éternité qui demeure. Elle n'a nullement mission d'assurer aux chrétiens une vie tranquille, confortable et heureuse, mais de les conduire au Ciel. Là, seulement, est la lumière sans ombre, la paix sans trouble, la félicité sans mélange, et c'est pour toujours !

Cette vie éphémère a pour unique raison d'être, pour fin essentielle, le salut des âmes, dans la glorification de Dieu. Elle est le moyen donné à l'homme pour atteindre sa fin ; elle n'est que le moyen et non pas la fin. Or, c'est à la sagesse et à la miséricorde divines de déterminer les conditions qui donneront à ce moyen toute sa valeur et toute son efficacité, c'est-à-dire de faire que la vie présente soit vraiment le chemin du Ciel.

Ces conditions, Notre-Seigneur les a clairement énoncées dans son Évangile : « Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés !... Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le Royaume des Cieux est à eux ! (...) Le disciple n'est pas au-dessus du Maître. Ils M'ont persécuté, ils vous persécuteront. Quiconque ressemblera au Maître sera parfait ». En maints endroits de l'Évangile, Jésus-Christ tient le même langage ; il ne cesse de nous montrer le Ciel comme le but à poursuivre, et les

tribulations de la vie comme le moyen ordinaire de l'atteindre.

Pouvait-il en être autrement, dès là que le Sauveur destinait ses disciples à vivre en perpétuel contact avec le monde ? L'Église est la sainteté, le monde est le vice ; l'Église est humilité, pureté, abnégation, amour, le monde est orgueil, souillure, égoïsme et haine ; l'Église est lumière et vérité, le monde est hypocrisie, mensonge et ténèbres. Fatalement il y a donc antagonisme entre l'Église et le monde. A raison même des grandes choses qu'elle représente, l'Église sera toujours, au milieu du monde, une étrangère et une ennemie, et, par conséquent, elle sera toujours combattue et persécutée. Pour elle, la vie présente est un champ de bataille, où sans cesse il lui faut soutenir le choc des puissances de l'enfer. Elle s'appelle l'ÉGLISE MILITANTE.

Aussi, gardons-nous, en face des calamités présentes, de nous laisser abattre. Comme les Apôtres, comme les premiers chrétiens, élevons la vigueur de notre foi et la vaillance de notre vertu à la hauteur des méchancetés et des perfidies de l'église de Satan ; ne nous laissons pas de prier et d'espérer, et notre espérance ne sera pas confondue ; nous en avons pour garant la parole formelle de Jésus : « Le monde se réjouira et vous, vous pleurerez, mais votre tristesse se changera en joie. Ayez confiance, J'ai vaincu le monde ! »

M. LE CHANOÏNE WEBER



## ANTONIO ROSMINI ET L'INSTITUT DE CHARITÉ (2)

RÉVÉREND PÈRE BELLWOOD

Nous avons vu déjà le petit garçon, destiné à devenir le *Padre Fondatore* d'une Congrégation vouée à la charité universelle, passionné pour « apprendre la sagesse » dans l'école élémentaire de Rovereto, et pour « faire du bien » au prochain.

En effet, il commençait à concevoir les premiers fondements de son profond idéal ascétique et de perfection chrétienne.

Il aimait jouer avec ses camarades le « jeu de l'agent de police », car il s'arrangeait toujours pour être le juge, ce qui lui permettait de donner de petites leçons de morale par ses sentences. Son divertissement favori était de jouer au moine et d'étudier les vies des saints.

Sa sœur Margherita (agée de trois ans de plus et aussi pieuse que lui) entraînait de tout cœur dans l'esprit du jeu, tandis que son cousin Leonardo, quoique moins enthousiaste qu'elle, se conformait volontiers à la règle. Les jeunes reclus se retiraient dans des cellules qu'ils avaient construites dans différentes parties du jardin. Chaque ermite devait lire et méditer la vie du saint du jour. Ensuite ils échangeaient leurs réflexions et priaient ensemble, se séparant de nouveau pour prier seuls dans leur cellule. Antonio, dit un témoin, à peine âgé de sept ans, « versait généralement des larmes d'admiration et d'attendrissement à la lecture ou à l'audition des Actes des Martyrs ».

Mais plus encore que l'engouement pour des pieuses méditations et des jeux graves et édifiants au prochain, la grande passion du petit garçon était pour l'étude : celle qui avait Dieu pour objet, tout ce qui se rapportait à Dieu et pouvait le glorifier.



### MAUVAISES NOTES

Hélas, Tonino dut très vite se rendre à l'évidence, la « sagesse » n'était pas au rendez-vous ! Et l'ardent enfant commença à s'ennuyer dans l'école dont les murs s'avèrent bientôt trop étroits pour son désir immense. En effet les exercices ordinaires de classe avaient pour lui très peu d'attrait. Mais il était pendant ce temps en train d'assimiler le contenu d'ouvrages dans la bibliothèque de son oncle Ambrogio, homme de grande culture, qui l'encourageait vivement. Il se jetait dans ces livres dès son retour de l'école, suprême consolation !

Pourtant, quand en 1809 il passa au lycée, ses progrès étaient décevants, et il se laissa devancer par ses camarades. « Ami de la lecture mais pas de la grammaire », il n'eut aucun prix et dut redoubler la seconde année. Ses professeurs le déclaraient « d'esprit apathique, trop occupé de ses prières et pas assez de ses conjugaisons ».

Quelques autres notes de son carnet scolaire :

- Religion : *parmi les derniers des médiocres.*

- Langues et calligraphie italienne : *parmi les premiers des plus faibles.* Idem pour l'arithmétique.

- Latin : *parmi les médiocres des médiocres.*

« Ah, commente un biographe, ces satanées déclinaisons ! Il avait beau s'échiner à les rabâcher, rien n'y faisait, même pas de les traiter à sa façon : *il povero Antonio*, à tous les cas ! »

Ce ne fut pas grave. Tonino accueillit la sanction avec son habituelle douceur sans laisser apparaître la moindre amertume. Et se pliant à la discipline, il réussit si bien que l'année suivante il entra directement dans la quatrième classe en sautant la troisième !

Un jour le recteur du lycée, Don Guareschi, entra par hasard dans la bibliothèque au moment où le garçon lisait attentivement la *Somme* de saint Thomas. Il lui donna une bonne tape sur la tête : « Qu'avez-vous à faire avec de tels livres ? » Antonio lui répondit avec douceur qu'il avait l'approbation de son oncle. Le prêtre étonné commença à s'apercevoir que ces livres n'étaient pas au-dessus de sa portée. Paraissant être tout au plus au niveau de sa classe, il était en bien des choses plus avancé que ses maîtres.

C'est ainsi que l'entourage d'Antonio découvrit, avec stupéfaction et presque incrédulité, tout le talent de cet enfant modeste et secret.

### ESPRIT GRAVE MAIS TOUJOURS GAI

En 1812, quand il commença les auteurs classiques, il aimait beaucoup relever « les maximes surtout morales des philosophes antiques et autres auteurs célèbres, et il en avait fait une ample récolte ».

Avec sa sœur dont il partageait les mêmes ardeurs, sentiments et idéaux, il fit comprendre au professeur de danse et à leur parents que cet exercice était du temps perdu pour eux et une dépense inutile. Mais il se laissait conduire au théâtre, où il préférait la tragédie à la comédie, parce qu'il lui semblait qu'elle élevait indirectement son âme vers Dieu.

Mais néanmoins, loin d'être pédant et ennuyeux, ce tout jeune homme était très gai et le restera en des moments difficiles. Bien mieux, « la gaieté est d'un grand poids dans le service du Seigneur », écrira-t-il, adulte, à un ami.

Il commençait à écrire des dialogues, des opérettes ; il s'essaya à la poésie, imitant Dante et Pétrarque. « Chez nous se tenait une petite Académie littéraire où était inscrite une vingtaine de jeunes gens. »

L'année 1813, écrit-il dans son journal, « fut pour moi une année de grâce. Dieu m'ouvrit les yeux sur beaucoup de choses et je sus qu'il n'y avait d'autre vraie sagesse qu'en Dieu ».



# “LE LIBÉRALISME EST UNE PAROLE DE DIVISION QUI SÉPARE LE MONDE EN DEUX CAMPS OPPOSÉS”

DON SARDA Y SALVANY

## FAUT-IL DISTINGUER BON ET MAUVAIS LIBÉRALISME ?

Le flou sémantique entretenu autour de ce terme ne doit pas nous leurrer. Les fruits de cette doctrine se révèlent chaque jour : plus le libéralisme est prôné, plus la société s'individualise et plus elle devient égoïste. Heureusement, la « Déclaration des droits de l'homme » de 1789 et notre « bien-aimé » président nous ont « ouvert » les yeux...

Ainsi, quand celle-ci, dans sept de ses dix-sept articles, parle de liberté comme fin ultime nécessaire au bonheur, le second a tout bonnement déclaré « le libéralisme est une valeur de gauche ».

Le cardinal Billot<sup>1</sup> de la Compagnie de Jésus, démasque cette ambigüité sémantique du libéralisme :

« [...] à considérer la portée du mot, il est facile de se rendre compte que ce n'est pas uniquement dans les affaires qui se rapportent à la religion et aux rapports avec Dieu qu'un libéralisme est ou peut être en vigueur. Car l'émancipation à l'égard de Dieu était le but principal qu'il visait. »

## AU FONDAMENT DU LIBÉRALISME : LA LIBERTÉ COMME PRINCIPE ABSOLU

Le principe du libéralisme est absurde. Il pose comme postulat que la liberté est une fin quand ce n'est qu'un moyen.

Selon les promoteurs du libéralisme, la liberté étant le premier des biens, tous les autres biens passent nécessairement après. Ainsi en est-il de la vérité. Celle-ci ne doit plus avoir la première place.

Le libéral adopte la terminologie de l'adversaire. Il n'a pas encore combattu qu'il a rendu les armes. « Mais ne soyez pas vindicatifs, ni acerbes ! Nous parviendrons à nous accommoder avec ces gens », disent-ils en parlant des ennemis de la Foi ou de la France catholique. « Après tout, disent-ils, ils ont en commun avec nous de vouloir défendre la liberté ».

## LES CONSÉQUENCES DE CE POSTULAT

Il sera donc accordé autant de droits à l'erreur qu'à la vérité. Ainsi sera valorisée la liberté de la presse ou la

liberté de conscience (laquelle est nécessairement, aux yeux des modernes, sans limite).

### En matière religieuse

L'Église d'après Vatican II préférera ainsi dialoguer plutôt que lancer des anathèmes.

On met de côté la vérité, qu'on ne veut plus défendre car les autres confessions la rejettent. En revanche, la liberté est un bien précieux qu'il faut défendre à tout prix et, qu'heureusement, nous partageons avec tous les croyants et autres « hommes de bonne volonté ». Le vice intellectuel va même jusqu'à appeler vérité ce qui ne l'est pas.

### En matière politique et sociale

Par ailleurs, vous n'entendez jamais en vue de quel bien vous est proposée la liberté. C'est un peu la même chose pour le mouvement politique né il y a quelques mois. Nous sommes en marche. Vers quoi ? On ne le sait ! Mais peu importe ! Ce qui compte est d'être en marche. Comme ceux qui se battent pour la liberté. Ces mêmes personnes ont pu logiquement

déclarer « pas de liberté pour les ennemis de la liberté ».

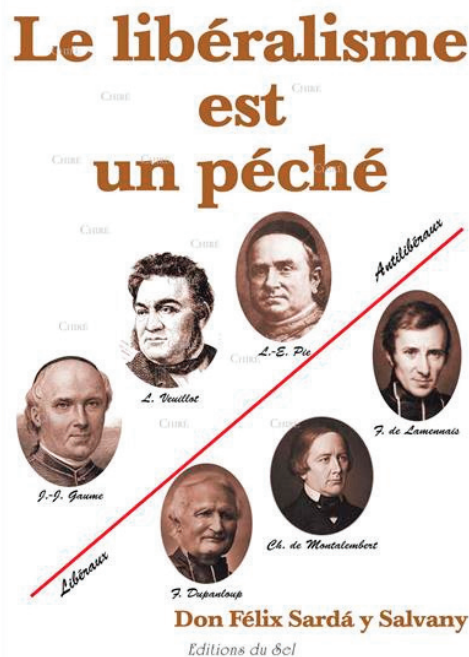
La conclusion est simple : si vous n'êtes pas dans le bon camp vous êtes moins que des hommes. Ainsi fut décidé le génocide vendéen.

La lecture des différents ouvrages d'auteurs antilibéraux nous informe des méfaits du libéralisme sur le plan religieux comme sur le plan philosophique et politique.

L'ouvrage de Don Sarda Y Salvany<sup>2</sup>, loin d'être un traité de philosophie est d'une lecture assez facile.

Une fois la question de la définition passée, sa lecture peut être abordée en dehors de l'ordre des chapitres selon que vous souhaitez approfondir telle partie plutôt qu'une autre. Vous y trouverez des questions que vous pourriez vous poser et des réponses précises à des cas particuliers.

Celui du Cardinal Billot devance l'avenir. Ayant défini le libéralisme, à travers la « Déclaration des droits de l'Homme » il en prévoit toutes les conséquences dont la première est la destruction de la famille attaquée dans son



<sup>1</sup> Les principes de 89 et leurs conséquences - Cardinal L. Billot, SJ édition TEQUI

<sup>2</sup> Le libéralisme est un péché - Don Sarda y Salvany



fondement : le mariage.

Il n'a pas connu la contraception, ni la fin de l'autorité paternelle, ni le divorce par consentement mutuel, ni l'avortement, ni encore les récentes lois ayant modifié le mariage, ni même l'euthanasie.

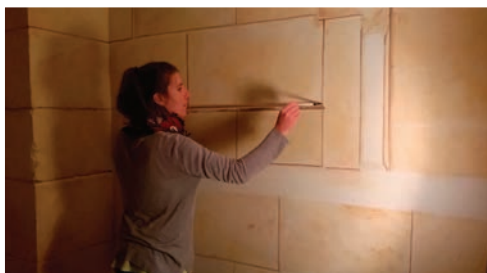
Mais ces législations ne l'auraient point surpris, tant elles étaient en germes dans le texte fondateur de 1789.

**EN RÉSUMÉ,** le libéralisme est un bloc. Vouloir y opérer des distinctions est une chimère. Il est antireligieux. Il veut extirper de la société toute référence à Dieu le renvoyant dans la sphère privée. Il en résulte une contradiction : un homme ne peut à la fois aimer Dieu et consentir à le rejeter dans la sphère privée. Il finira par s'attacher à une idole, la liberté ou Mammon.

**Bibliographie :**

*Le libéralisme est un péché* - Don Félix Sarda y Salvany, éditions du Sel, 15,00 €  
*Libéralisme et catholicisme*, Abbé Ange Roussel, éditions de Chiré, 19,00 €

## CHRONIQUE DU PRIEURÉ



**1<sup>er</sup> octobre :** Une renaissance ! La récollection des anciens retraitants de saint Ignace reprend ses activités. C'est une dizaine de personnes qui se retrouvent dans une ambiance chaleureuse et familiale aux Ormeaux, fief du nouveau président, M. Joseph Peyret-Lacombe.

**15 octobre :** L'Association Saint-Loup se réunit aux Plats de Saint-Clément pour envisager la création d'une école primaire pour les enfants de la chapelle. Quand même Victor Hugo dit : «On devrait traîner devant les tribunaux

les parents qui mettent leurs enfants dans les écoles où il est dit : *Ici, on n'enseigne pas la religion*», on comprend l'importance du sujet...

**18 octobre :** Après un vidage expresse de l'entrée de l'église à Périgueux, place aux artistes ! Histoire d'avoir un avant-goût de la rénovation complète de l'édifice. C'est maintenant dans une belle niche en trompe-l'œil que la Vierge vous accueille chez elle ! N'hésitez pas à venir la voir !

**22 octobre :** Alors qu'en ce dimanche une délégation du Périgord va «offrir à Marie son plus cher trésor» à Lourdes, nous célébrons notre saint patron, saint Front, dont la fête est anticipée pour laisser la place au Christ-Roi.

**17 novembre :** Des dames enthousiastes montent une vente de bijoux et de denrées alimentaires au profit du sanctuaire de Fontpeyrine.

**19 novembre :** Notre-Dame de Fatima conclut son voyage à travers la France nous honorant de sa présence durant une semaine. Les routes périgourdines n'ont eu de cesse de voir la Vierge visitant les 7 lieux de la Tradition en Périgord-Limousin. Une pluie de grâces pour les «derniers qui seront les premiers»!

**27 novembre :** Sous le signe de la médaille miraculeuse, 10 nouveaux chevaliers se consacrent à Marie dans la Milice de l'Immaculée : *Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous, et pour tous ceux qui n'ont pas recours à vous, spécialement pour les francs-maçons.*



**CARNET PAROISSIAL**

**Ont été baptisés :**

- le 29 octobre 2017 *Aurélien Millet*, à la chapelle des Plats de Saint-Clément.

- le 11 novembre 2017 :

*Alix Rouillé* en notre chapelle de Périgueux.

*Prosper de Saint-Exupéry* au sanctuaire de Fontpeyrine.

**Se sont consacrées à l'Immaculée selon le Père Kolbe :**

- le 27 novembre 10 personnes, et 4 par renouvellement à l'église Saint-Jean-des-Cordeliers.

- le 26 novembre 17 personnes à la chapelle des Plats de Saint-Clément.



## HISTORIQUE DE LA CHAPELLE SAINT-LOUP DES PLATS DE SAINT-CLÉMENT

(Extraits des premiers bulletins paroissiaux: *Le Messenger*, et de la revue FIDELITER n° 74 – n° 84 – n° 100 - par Madeleine Van Mieghem )

Il était une fois une petite chapelle, édifée longtemps avant l'an mil. Dès son origine, elle fut dédiée à saint Loup, évêque de Limoges, décédé en 632. Plus tard, au XV<sup>e</sup> siècle, on adjoignit le patronage de saint Nicolas en l'honneur de qui fut créée une vicairie.

Saint-Loup est qualifiée d'église jusqu'à son rattachement ultérieur à l'abbaye Saint-Martin de Tulle. Elle est probablement ruinée par les incursions normandes et l'approche des « païens du Nord », comme l'abbaye de Solignac, fondée par saint Loup. Mais elle est ensuite réparée, reconstruite et restaurée tout comme Solignac avec de nouveaux matériaux, sur son plan primitif, réplique réduite mais conforme à l'abbatiale limousine.

Les bulles pontificales de 1105, 1115 et 1154 mentionnent Saint-Loup des Plats comme « église » à la nomination de l'évêque de Limoges.

Puis l'abbé bénédictin de Saint-Martin de Tulle érigea Saint-Loup en prévôté, malgré la proximité immédiate du prieuré bénédictin de Saint-Clément.

Le prévôt et quelques moines y avaient leur maison prévôtale, une grange, une étable, un jardin, deux prés, le tout formant l'enclos de la prévôté dont les pouvoirs temporels et spirituels s'étendaient sur Saint-Clément et une partie de Saint-Mexant.

La prévôté traversa les siècles, quand advint la Révolution... Confisquée, évaluée, dépecée et vendue comme bien national, la chapelle se retrouva sur son promontoire quasiment au milieu d'un pré, amputée de ses annexes immobilières et territoriales.

Une famille des environs fit l'acquisition de la chapelle. Elle la sauva de la ruine, reconstitua ce qui avait été pillée et y rétablit le culte assuré par le curé de la paroisse voisine de Saint-Clément. La chapelle resta ainsi bien privé familial de 1794 à 1968.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et jusque vers les années 1962-1965, les offices dans la chapelle étaient assurés par le curé de Saint-Clément et limités à des funérailles à la demande des habitants des Plats, une messe le dimanche dans l'Octave du 2 novembre, et une messe le 22 mai, fête de saint Loup.

En 1968, elle fut mise en vente par les derniers héritiers, mais la vente d'un tel bien n'est pas chose aisée: 1969 passa



et aussi 1970. Une agence immobilière de Tulle garda l'annonce en vitrine, avec photo, pendant deux ans !

Enfin, un agriculteur acheta le pré et la chapelle, abandonnée et en fort mauvais état ; il la répara à ses frais et l'ouvrit pour quelques vieux qui y avaient été baptisés et voulaient y passer une dernière fois pour un service après leur mort, ou encore à quelque esthète candidat aux épousailles, parce que la photo devant le vieux portail et le clocher-pignon avaient une certaine allure.

Sous l'œil vigilant, attentif et respectueux de son nouveau propriétaire, la chapelle vivota ainsi jusqu'en 1989.

Cette année-là, à la sortie d'une messe à Périgueux, sept Corrèziens se retrouvèrent, décidés à implanter la Tradition en Corrèze. A la demande de M. l'abbé Aulagnier, alors supérieur du District de France, ils constituèrent une association loi 1901 avec la mission d'assurer sur place toutes les démarches et organisations nécessaires à cette implantation qui avait reçu l'aval et la bénédiction de la hiérarchie. Le regretté secrétaire général, M. Marcel Charbonnel connaissait l'existence et l'histoire de cette petite chapelle, et pensait que l'association pourrait la louer au propriétaire qui, prenant de l'âge, s'inquiétait de ne pouvoir envisager de continuer à entretenir ce bâtiment coûteux et hélas inutile.

Les négociations allèrent bon train, à tel point que le petit groupe décida rapidement le propriétaire à lui vendre la chapelle, augmentée d'une centaine de mètres de terrain à prélever sur son pré.

Sur ses deniers, le président Van Mieghem versa une provision de 50 000 francs en signant la promesse de vente.

Ceci se passait le 5 octobre 1989. Dès la remise des clefs, le petit groupe se rendit dans la chapelle remercier le Seigneur et chanter un *Salve Regina* pour



**Première visite à la chapelle en septembre 1989**



demander la protection de la très sainte Vierge.

Arrivèrent ensuite les abbés Aulagnier et Boivin, qui représentaient la Fraternité Saint-Pie-X à qui on confiait ce nouveau centre de messe traditionnelle. Dans l'ancien diocèse de Mgr Lefebvre, la prise de possession de la chapelle se fit avec beaucoup de recueillement et d'émotion.

Mais le 15 décembre 1989, les fidèles de Corrèze apprenaient avec stupeur que l'évêché de Tulle, en la personne du Vicaire général, s'était manifesté tant auprès du vendeur que du notaire pour faire échouer la vente avec des arguments spécieux et des termes intolérables. Comme ils résistaient, il s'ensuivit une campagne médiatique (presse locale et nationale, télévision) qui dura presque deux mois, assortie des rumeurs calomnieuses les plus folles, avidement reprises par la presse.

Au milieu de tant de vaines agitations, la chapelle a été bénite le dimanche 4 février 1990 par monsieur l'abbé Aulagnier qui a célébré la messe solennelle d'inauguration en présence de près de 200 fidèles.

Le 18 novembre 1990, Mgr Marcel Lefebvre fit l'honneur de sa visite aux fidèles de la chapelle Saint-Loup, pour la consécration de la deuxième cloche de la chapelle, baptisée *Gabrielle*, prénom de la mère de l'évêque.

Quelques semaines avant la venue de Monseigneur, arriva une sommation d'huissier, signifiant aux traditionalistes d'avoir à accepter le partage de la chapelle avec le clergé conciliaire, celle-ci étant – selon le Collège épiscopal – toujours sous la juridiction de l'évêque de Tulle, en « communion avec Rome ». Les choses ayant tourné court de ce côté, le Collège épiscopal assigna la

Fraternité, District de France, puis intenta un procès en vue d'obtenir en justice le partage de la chapelle.

La date de l'audience fut fixée au Tribunal de Grande

Instance de Tulle, où la chapelle était défendue par l'avocate de la Fraternité, pourvue d'un solide dossier, et nantie des grâces values des neuvaines insistantes aux chers évêques : saint Loup, saint Nicolas, Mgr Lefebvre, ainsi qu'à tous ceux qui avaient prié sous les voûtes de la chapelle et dont les âmes étaient au Ciel, pour implorer leur protection.

Du 2 décembre 1993 date de la première audience, au 20 janvier,

où le Tribunal devait rendre son jugement, le temps parut bien long ! Les fidèles corréziens ne manquèrent de recourir à l'arme incomparable : le Rosaire, tout en répétant sans se lasser et pour conforter leur bon droit, cette phrase merveilleuse de Monseigneur dans son homélie du 18 novembre 1990 à Saint-Loup : « Que faisons-nous de mal ? Que faisons-nous d'autre que ce que nous avons toujours fait, que ce que l'Église a toujours fait, et ordonné pendant près de deux mille ans ? »

Enfin, après cinq ans de procès, le jugement fut connu dans l'après-midi du 20 janvier 1994, l'adversaire était débouté, condamné aux dépens et à une indemnité de procédure au bénéfice de la Fraternité, abusivement traînée devant le tribunal.

L'obstination et l'entêtement à défendre Saint-Loup, fondés sur le bon droit, ont donc fait de cette chapelle un poste avancé, un bastion de la Tradition catholique en Corrèze. Que de batailles pour le conserver, mais c'est le Bon Dieu qui a donné la victoire. Deo gratias !

